

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D063

VOIRIE - Travaux d'extension chemin " La Chevesserie "

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'état du chemin sis " La Chevesserie "

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'extension de ce chemin,

DECIDE

Article n° 1 : L'entreprise Bardet TP, dont le siège social est situé à VAAS - " La Bénéttrie " - est retenue pour le terrassement, la fourniture et la mise en place du matériel, nécessaire à l'extension du chemin sis " La Chevesserie ".

Article n° 2 : Le coût total de cette extension s'élève à 1 021.60 € hors taxes, soit 1 225.92€ toutes taxes comprises.

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal

Fait à Marçon, le 07/12/2023
Le Maire,
Monique TROTIN

